

**RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME  
ECONOMIQUE REGIONAL (PER II) DE L'UEMOA EN CÔTE D'IVOIRE A FIN  
MARS 2019**



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE FRONTIERE GUINEE-  
SIRANA-ODIENNE-BOUNDIALI : SECTION ODIENNE-BOUNDIALI

## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	ii
RESUME.....	iii
INTRODUCTION.....	1
I. ACTIVITES DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER A FIN MARS 2019.....	1
II. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE A FIN MARS 2019 .....	3
III. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS NATIONAUX INSCRITS AU PER II A FIN MARS 2019 .....	6
III.1. Etat d'exécution physique des projets du canal national à fin mars 2019 .....	6
III.1.1. Projets identifiés .....	6
III.1.2. Projets en phase d'études .....	6
III.1.3. Projets en cours de réalisation.....	10
III.2. Etat d'exécution financière des projets du canal national à fin décembre 2018 .....	19
IV. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DU CANAL REGIONAL A FIN MARS 2019.....	24
IV.1. Présentation des projets du canal régional .....	24
IV.2. Etat d'exécution physique des projets du canal régional à fin mars 2019 .....	24
IV.3. Etat d'exécution financière des projets du canal régional à fin mars 2019 ...	31
V. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PROJETS .....	34
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	36
ANNEXE .....	37

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
ANO	Avis de Non Objection
APD	Avant-Projet Définitif
APS	Avant-Projet Sommaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID	Banque Islamique de Développement
BNETD	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CCR	Convention de Concession Révisée
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGECI	Confédération des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire
CNPE	Comité National de Politique Economique
CNS-PER/PCD	Comité National de Suivi du PER et du PCD
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DP	Demande de Publication
DMP	Direction des Marchés Publics
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FSD	Fonds Saoudien de Développement
GFCL	Global Finance and Capital Limited
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
IC	Ingénieur Conseil
LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
ONEP	Office National de l'Eau Potable
OS	Ordre de Service
PCD	Programme Communautaire de Développement
PER	Programme Economique Régional
PIP	Programme d'Investissements Publics
PND	Plan National de Développement
PPP	Partenariat Public-Privé
SCET Tunisie	Société Centrale pour l'Equipement du Territoire Tunisie
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIPF	Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire
SITARAIL	Société Internationale de Transport Africain par Rail
SINTRAM	Société Internationale des Travaux - Côte d'Ivoire
TDR	Termes De Référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## RESUME

Le Comité National de Suivi du PER (CNS PER) a tenu sa réunion trimestrielle de suivi des projets intégrateurs en Côte d'Ivoire, le 28 mars 2019. Ainsi, la situation à fin mars 2019, des dix-neuf (19) projets suivis se présente comme suit :

- **au niveau financier:**

- près de 743,8 milliards FCFA ont été mobilisés, (soit un taux de 44,6%) dont 63,7 milliards FCFA de l'Etat ;
- les principaux bailleurs restent la BID, la BOAD, l'AFD, le FGD, le FSD et la BADEA.

- **s'agissant des réalisations physiques:**

- les ouvrages achevés (100%) sont : (i) la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï et ses travaux complémentaires ; (ii) les 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans le Béré, le Worodougou, le Boukani, le Gontougou et l'Iffou ; (iii) le bitumage de 124 km de route sur l'axe Boundiali - Tengrela - Frontière Mali ; (iv) la section Ferkessédougou - Ouangolodougou du projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro - Ouangolodougou.
- les projets en cours (avec un taux au-dessus de 50%) sont entre autres : les travaux de la route Boundiali-Odienné-Sirana-frontière Guinée, le bitumage de la route Bouna-Doropo et la construction de magasins de conservation de graines et de récoltes.
- les autres projets sont principalement en phase de passation de marché pour la réalisation des études ou le démarrage des travaux, à l'exception du renforcement de la section Man-Touba-Odienné du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Touba-Odienné-frontière Mali qui n'a pas démarré.

- **les principales difficultés**

Certains projets sont confrontés aux difficultés suivantes :

- la mise à disposition formelle des sites et la mise en place effective des mécanismes d'exonération fiscale et douanière sur les acquisitions de biens et services ;
- la faible collaboration des administrations et des populations dans le cadre de la collecte des données nécessaires aux études ;
- l'insuffisance du financement.
- l'incapacité de certaines entreprises à réaliser les travaux dans les délais.

**Pour ce faire, le Comité recommande aux Autorités ivoiriennes entre autres de :**

- accélérer la mise en œuvre des projets et programmes qui accusent des retards ;
- impliquer davantage le CNS-PER dans les visites de sites organisées par les structures en charge des projets du PER ;
- prévoir la contrepartie Etat, lors du montage financier des projets ;
- prendre des mesures pour la mise à disposition formelle des sites et la mise en place effective des mécanismes d'exonération fiscale et douanière sur les acquisitions de biens et services dans le cadre de l'exécution des projets et programmes communautaires.

## INTRODUCTION

Le présent rapport présente la situation physique et financière à fin mars 2019 des seize (16) projets nationaux inscrits à la deuxième phase du Programme Economique Régional (PER II) de l'UEMOA, ainsi que celle de trois (3) autres projets intégrateurs. Il s'articule autour des points ci-après :

1. activités du Comité National de Suivi du PER et du PCD à fin mars 2019 ;
2. conjoncture économique nationale à fin mars 2019 ;
3. situation physique et financière des projets du canal national à fin mars 2019 ;
4. situation physique et financière des projets du canal régional à fin mars 2019 ;
5. contraintes et recommandations pour une meilleure mise en œuvre des projets inscrits au PER II.

### I. ACTIVITES DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER A FIN MARS 2019

Au cours du premier trimestre 2019, outre la réunion de validation du rapport PER à fin décembre 2018, le CNS PER a participé aux activités ci-après :

- cérémonie de lancement officiel du projet BID-UEMOA d'Hydraulique et d'Assainissement en milieu Rural dans les Districts du Denguelé et des Savanes, étape de la localité de Binguebougou (Sous-Préfecture de Korhogo), le 02 février 2019.
  - atelier national de sensibilisation sur les projets et programmes communautaires de l'UEMOA en Côte d'Ivoire, les 6 et 7 mars 2019 à Yamoussoukro ;
- **Participation à la Cérémonie de lancement officiel du projet BID –UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural dans les districts du Denguelé et des Savanes, étape de la localité de Binguebougou (Sous-Préfecture de Korhogo), le 02 février 2019.**

Le CNS-PER a été représenté à cette cérémonie par des cadres de la DAFER. Le projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural prévoit dans le secteur de l'eau potable, la réalisation de 8000 forages équipés en Pompes à motricité humaine (PMH) dans les huit (08) Etats membres.

Après l'exécution de la première phase du programme ayant permis la réalisation de plus de 3400 points d'eau dans l'espace UEMOA dont 300 en Côte d'Ivoire, l'UEMOA vient de lancer la deuxième phase du projet qui en plus du volet hydraulique, prend en compte le volet assainissement en milieu rural.

Ce projet, financé par la Banque Islamique de Développement dans les pays membres de l'UEMOA, s'inscrit dans l'initiative des pays membres pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- **Participation à l'atelier national de sensibilisation sur les projets et programmes communautaires de l'UEMOA en Côte d'Ivoire, les 6 et 7 mars 2019 à Yamoussoukro ;**

Le CNS PER a été représenté à cet atelier par des cadres de la DAFER et des représentants des structures membres du CNS PER/PCD. L'atelier avait pour principaux objectifs de : (i) échanger avec les gestionnaires des projets des Ministères financés par l'UEMOA et les représentants des Agences d'exécution sur les difficultés rencontrées par

la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre des projets et programmes communautaires et (ii) faire des propositions en vue de l'atteinte d'une meilleure performance.

Les recommandations issues de cet atelier sont les suivantes :

✓ **A l'endroit de la Commission :**

- définir en interne un délai n'excédant pas quatre (04) semaines pour traiter les requêtes qui lui sont adressées ;
- accélérer le processus de signature de l'avenant à la convention des projets d'appui à la structuration des filières riz et maïs, en raison du changement de domiciliation du compte bancaire au plus tard le 31 mars 2019 ;
- diligenter le décaissement des requêtes soumises par le MINADER, en vue de maintenir l'élan amorcé dans la mise en œuvre des différents projets de développement des filières riz et maïs ;
- inviter les Etats, dans le cadre de l'opérationnalisation des Postes de Contrôle juxtaposés (PCJ), à l'application des dispositifs communautaires concourant à la facilitation et à la sécurité dans le secteur des transports (Règlement 14, contrôle routier, droit d'établissement des commissionnaires en douanes agréés etc.), à la mise en œuvre effective des outils d'amélioration du transit routier (interconnexion, caution unique, harmonisation des procédures de contrôle etc.).

✓ **A l'endroit de la Côte d'Ivoire :**

- prendre les dispositions nécessaires afin de rendre disponibles les sites identifiés pour la construction des ouvrages avant le démarrage des prestations ;
- mener des actions de sensibilisation à l'endroit des populations bénéficiaires et/ou impactées, avant et pendant la mise en œuvre du projet ;
- faire inscrire, par les Ministères sectoriels, les programmes et projets communautaires au Programme d'Investissement Public (PIP) ;
- adresser une requête à la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la recherche de financement des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Définitif (APD) des projets identifiés ;
- doter la SIPF de ressources financières pour lui permettre d'assurer le suivi du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya.

## II. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE A FIN MARS 2019

A fin février 2019, l'activité économique tire avantage d'un cadre macroéconomique propice, marqué par la poursuite de la mise en œuvre de réformes structurelles et l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Elle bénéficierait également de l'exécution du Plan Social du Gouvernement (PS Gouv 2019-2020).

La croissance annuelle devrait ressortir à 7,5% en 2019 contre 7,4% en 2018. De manière détaillée, les réalisations à fin février 2019 comparées à celles de fin février 2018 se présentent comme suit :

- **Du côté de l'offre**

**Le secteur primaire** a connu une bonne dynamique avec la progression des productions de coton graine (+6,8%), de banane dessert (+41,0%) et d'ananas (+22,3%), tandis que la production de sucre (-3,7%) a reculé. Pour le coton, ces progressions sont dues au zonage industriel, pendant que la banane a bénéficié des conditions climatiques favorables et des effets du programme « Mesures d'Appui à la Banane » (MAB) financé par l'Union Européenne. Cette bonne dynamique devrait concerner l'ensemble du secteur primaire avec la poursuite de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole 2 (PNIA 2).

**Le secteur secondaire** a enregistré une évolution mitigée dans le secteur extractif et une bonne progression dans les secteurs électricité (1,9%) et BTP. En effet, la production de pétrole brut est en progression de 14,9% mais l'extraction gazière connaît plutôt un repli de 8,8% par rapport à la même période, tout comme l'or (-39,8%). La production de gaz a pâti de la faiblesse de la demande des centrales thermiques en raison de la bonne production de l'électricité de source hydraulique qui elle-même représente 46,8% de la hausse totale (1,9%) de la production d'électricité. Le BTP a évolué favorablement grâce à l'accroissement des importations en volume du clinker (+32,2%) utilisé pour la production de ciment et des autres matériaux de construction (+88,2%).

**Le secteur tertiaire** a été marqué par la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes, à savoir le transport, et le commerce de détail. Dans le commerce de détails, les ventes ont continué de s'accroître au regard de l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) qui progresse de 7,7% en terme nominal. Le secteur du transport a consolidé son dynamisme au regard de la bonne progression de l'ensemble de ses composantes à savoir le transport aérien (8,7%), transport ferroviaire (0,4%) et transport maritime (16,8%).

- **Du côté de la demande**

A fin février 2019, les échanges extérieurs ont enregistré en valeur, une hausse des exportations (+5,9%) et des importations (+10,7%). Les exportations ont profité d'une augmentation des prix (+3,2%) et des volumes (+2,6%). Il en est de même pour les importations dont les prix (+3,5%) et les volumes (+6,9%) se sont accrus. Le taux de couverture des importations par les exportations est ressorti à 123% contre 129%, soit un recul de 6 points de pourcentage.

Les exportations ont été impulsées essentiellement par une hausse en valeur des commandes de produits primaires (+15,5%), sous l'effet d'un accroissement des volumes (+12,0%) et un renchérissement des prix (+3,1%). Concernant les importations, leur accroissement en valeur est imputable à l'ensemble des sous-composantes. En

effet, les biens de consommation, les biens intermédiaires et les biens d'équipement se sont accrus en valeur de 11,9%, 5,1%, 16,7% respectivement. Les prix à l'import de ces trois types de biens ont progressé respectivement de 0,4%, 9,1% et 3,6%.

Pour ce qui est de l'inflation, elle s'est établie à 0,4% en moyenne annuelle, conforme à la norme communautaire ( $\leq 3\%$ ).



## ENCADRE 1 :

### LA CHAINE PROSPECTIVE PLANIFICATION PROGRAMMATION BUDGETISATION SUIVI-EVALUATION (PPPBSE)

Le concept PPPBSE permet de structurer les différentes phases du cycle de gestion des politiques publiques et d'identifier les interrelations entre les différents outils utilisés à tous les niveaux.

- **PROSPECTIVE** : démarche utilisée par des institutions publiques, dont le but est de les préparer pour l'avenir, en anticipant diverses possibilités d'évolution des caractéristiques de l'environnement à moyen et long termes. Elle est basée sur **Trois Principes** : Explorer le futur, Eviter les erreurs de jugement, Faire avec des moyens limités.
- **PLANIFICATION STRATEGIQUE** : processus qui, à partir d'un diagnostic situationnel, identifie des problèmes de développement pour ensuite préparer, organiser et projeter les moyens de suppression ou d'atténuation de ces problèmes. La Planification stratégique est pluriannuelle et à moyen terme (5 ans en général).
- **PROGRAMMATION**: Activité qui consiste à prévoir et affecter des ressources publiques financières limitées sur une période donnée à des programmes et projets publics jugés pertinents et prioritaires, en vue de résoudre des problèmes identifiés, tout en tenant compte de la politique de développement du Gouvernement (PND). Triennale et glissante, elle est réactualisée chaque année pour tenir compte des réalisations effectives et de l'évolution des moyens et des priorités du Gouvernement, et permet d'obtenir le Programme d'Investissements Publics.
- **BUDGETISATION** : Instrument majeur de financement de la mise en œuvre des politiques publiques, il est la traduction financière des moyens des services, des politiques et des actions des pouvoirs publics pour une année civile.
- **SUIVI EVALUATION** : le Suivi et l'Evaluation (S&E) sont deux outils de gestion indispensables et complémentaires au cœur des dispositions efficaces d'une gouvernance saine. **Le suivi** constitue un processus de collecte, d'analyse et d'utilisation systématique et continue d'information pour apprécier comment une politique, un programme ou un projet est exécuté, en comparaison avec les performances attendues (contrôle de gestion) et pour faciliter la prise de décisions; **L'évaluation** est un instrument d'aide à la prise de décision de l'action publique qui concourt à une meilleure gouvernance. D'une manière générale, on parle d'évaluation lorsqu'il s'agit d'apprécier la différence entre une situation de départ et une situation d'arrivée.

### III. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS NATIONAUX INSCRITS AU PER II A FIN MARS 2019

#### III.1. Etat d'exécution physique des projets du canal national à fin mars 2019

Conformément au canevas de suivi des projets communautaires, la situation d'exécution des projets est faite selon la typologie suivante :

- projets identifiés ;
- projets en phase d'études ;
- projets en cours de réalisation ;
- projets achevés.

À fin mars 2019, l'état d'exécution physique des projets du PER II se présente comme suit :

##### III.1.1. Projets identifiés

Seul le projet de renforcement de la section Man-Touba-Odienné (117 km) du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-frontière Mali (395 Km) n'a pas encore obtenu de financement pour la réalisation des études techniques.

##### III.1.2. Projets en phase d'études

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouangolodougou**

###### - **Section Bouaké-Ferkessedougou (cu7a), 250 Km**

L'approbation du contrat du bureau d'études SCET TUNISIE, d'un montant de 1 299 900 000 FCFA HT est intervenue le 06 décembre 2016 et la réunion de démarrage a eu lieu le 12 janvier 2017. Le rapport portant sur la recherche de tracé a été reçu par l'AGEROUTE le 03 mai 2017. Le rapport descriptif des variantes de tracé a été reçu le 27 décembre 2017 par l'AGEROUTE. Une copie de ce rapport y compris l'analyse des variantes de tracé proposées par le Consultant a été transmise au Maître d'ouvrage en janvier 2018, aux fins de requérir ses instructions sur le couloir de tracé à retenir.

La date d'expiration de cette convention est prévue pour décembre 2019. La séance de restitution des variantes de tracé a eu lieu le mercredi 20 juin 2018. Aussi, le courrier du choix du tracé de couloir a été transmis au consultant le 24 juillet 2018.

A fin mars 2019, les études APS sont terminées et la restitution a été faite (30 janvier 2019). Par ailleurs, l'AGEROUTE est en attente de la validation du couloir de tracé pour élaborer les rapports APD.

###### - **Section Ferkessedougou-Ouangolodougou-Frontière Burkina Faso (80 km)**

Signée le 16 décembre 2015 pour un montant de **866 250 000 FCFA**, la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a une durée de trente (30) mois à compter du 11 février 2016, date de mise en place de la première tranche des fonds qui s'élève à **433 125 000 FCFA**.

Suite à l'obtention de l'ANO de l'UEMOA, les consultants figurant sur la liste restreinte ont été invités le 13 décembre 2016 à remettre leurs offres. La réunion préparatoire à la remise des offres a eu lieu le 04 janvier 2017. Pour prendre en compte les

préoccupations pertinentes des consultants (la méthode de sélection, etc.), une demande d'avis a été transmise à l'UEMOA en janvier 2017, en vue d'apporter des modifications à la Demande de Proposition (DP). L'ANO de l'UEMOA a été obtenu le 23 juin 2017. Les consultants ont été invités à soumissionner le 28 août 2017 et l'ouverture des offres techniques a eu lieu le 19 octobre 2017. Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur le rapport d'analyse des offres techniques ont été obtenus respectivement le 20 novembre 2017 et le 12 décembre 2017. Ainsi, l'ouverture des offres financières a eu lieu le 21 décembre 2017 et le marché attribué au bureau d'étude STUDI/SETEC.

Les études ont démarré le 21 septembre 2018 pour une durée de seize (16) mois. Le consultant a déposé les rapports préliminaires le 06 novembre 2018.

A fin mars 2019, le rapport d'établissement est validé (30 janvier 2019) et l'AGEROUTE est en attente de la validation du couloir de tracé pour élaborer les rapports APD.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali : section Niamasso-Sirana – frontière Guinée (18 km)**

Le financement des études du tronçon Niamasso-Sirana-Frontière Guinée (18 km) est acquis sur le Fonds d'études.

Le contrat du Consultant pour la réalisation des études a été approuvé et la visite de reconnaissance du site a été effectuée. Les rapports préliminaires ont été transmis le 30 janvier 2017 et la séance de restitution a eu lieu le 15 février 2017. La campagne géotechnique a été réalisée en juin 2017, suite à la validation de ce programme le 20 avril 2017. Les rapports d'études APS provisoire ont été transmis en octobre 2017 et la séance de restitution a eu lieu en novembre 2017.

A fin mars 2019, les rapports d'études APS sont validés et disponibles. La phase d'études APD est en cours. Les rapports APD sont prévus pour le 30 décembre 2019.

- **Bitumage de l'axe Odienné-frontière Mali (278 km) du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-frontière Mali (395 Km)**

Les études de cette section sont achevées et une mission d'évaluation de la BAD en vue du financement des travaux s'est déroulée du 21 au 24 juin 2016. A la suite de cette mission, les populations ont exprimé des besoins qui feront l'objet d'analyse à travers la réalisation d'une étude des aménagements connexes.

Cette étude avait été réalisée par le BNETD en 2015 et la BAD a demandé et financé son actualisation. Les ANO de la DMP (15 juin 2017) et de la BAD (27 juin 2017) ont été obtenus sur l'attribution du projet au cabinet GAUFF INGENIEUR et le projet de contrat d'un montant de **234 791 975 FCFA**. Le contrat a été approuvé en juillet 2017 et le démarrage des études a eu lieu le 17 août 2017.

Les rapports définitifs de la phase APS ont été reçus le 05 octobre 2017 et les rapports provisoires de la phase APD ont été reçus le 29 décembre 2017. Le rapport provisoire de la phase APD a été restitué le 19 janvier 2018.

A fin mars 2019, les études APD ont été reçues par l'AGEROUTE (22 août 2018) et un contrat a été signé avec l'entreprise chinoise CHEC.

- **Construction de la centrale thermique d'Abatta**

Suite à l'adoption en Conseil des Ministres de la décision d'Approvisionnement de la Côte d'Ivoire en Gaz Naturel Liquéfié (PACI-GNL) intervenue en juin 2016, le projet de construction de la centrale thermique d'Abatta connaît un coup d'arrêt.

- **Projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension à Tambao**

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Il est intitulé « projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya », suite au retrait de la compagnie en charge de l'exploitation du minerai de Tambao, Panafrican Minerals (PAM), de ce projet. Le coût du projet est estimé à **400 millions d'euros, soit 262,3 milliards FCFA**.

La Convention de Concession Révisée (CCR) a été signée le 29 juillet 2016 à Yamoussoukro lors du 5<sup>ème</sup> TAC (Conférence au sommet du Traité d'Amitié et de Coopération Côte d'Ivoire –Burkina Faso).

A la faveur du 6<sup>ème</sup> TAC tenu à Ouagadougou les 17 et 18 juillet 2017, les parties se sont accordées sur la modification du phasage des travaux de réhabilitation passant d'une durée totale de cinq (05) à huit (08) ans décomposés en deux (02) phases de quatre (04) ans.

Les travaux de réhabilitation seront donc réalisés selon le principe de phasage suivant :

- la 1<sup>ère</sup> phase du Programme d'Investissement pour un coût total de 130 millions d'euros, soit quatre-vingt-cinq milliards deux cent soixante-quatorze millions quatre cent dix mille (85.274.410.000) FCFA sera réalisée en quatre (04) ans, sans conditionnalité. Elle devra permettre au chemin de fer de supporter un trafic supplémentaire d'au moins un (1) million de tonnes de manganèse.
- la 2<sup>ème</sup> phase d'un coût total de 270 millions d'euros, soit cent soixante-dix-sept milliards cent huit millions trois cent quatre-vingt-dix mille (177.108.390.000) FCFA est conditionnée par la signature d'un accord technique, commercial et tarifaire entre BOLLORÉ et PAM. La durée de réalisation de cette phase dépend de l'évolution du trafic minier.

La CCR a été approuvée le 06 septembre 2017 en Côte d'Ivoire et la cérémonie de lancement des travaux de réhabilitation a eu lieu le 04 décembre 2017 à Abidjan.

Une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'Annexe F3 de la CCR ainsi que le projet de loi de ratification de cette ordonnance ont été adoptés par le Conseil des Ministres le 24 janvier 2018.

Bien que la CCR ne soit pas encore entrée en vigueur (attente de son approbation par l'Assemblée Nationale du Burkina Faso), le Concessionnaire a anticipé des travaux et acquisitions, notamment :

- l'acquisition d'une grande chargeuse CATERPILLAR, d'une fourchette HYPSTER, de 4300 tonnes de rails 54 kg/ml ;
- les travaux de renouvellement complet de la voie du PK 95 au PK 98 à Rubino.

Par ailleurs, une réunion des experts des Etats membres du projet de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan s'est tenue à Ouagadougou (27-28 juin 2018). Parmi les recommandations formulées lors de cette réunion, il a été demandé aux Etats membres d'adresser à la Commission de l'UEMOA, une requête de financement accompagnée de termes de référence pour un renforcement des capacités des gestionnaires des infrastructures, chargés du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation dans le cadre des concessions ferroviaires.

L'Assemblée Nationale du Burkina Faso a donné son quitus pour la ratification de la CCR en séance plénière du 04 décembre 2018.

A fin Mars 2019, les conditions suspensives sont levées mais les travaux qui devraient démarrer au cours du 1er trimestre 2019 n'ont pas encore débutés.

- **Construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Pogo (CI)-Sikasso (Mali)**

L'étude de faisabilité et les TDR pour les études techniques détaillées ont été validés depuis 2014.

En juin 2017, la Commission de l'UEMOA a lancé la procédure d'acquisition en vue de la sélection d'une firme pour la réalisation des études techniques détaillées de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako (par le sud) –Sikasso-Pogo-Niellé-Ouangolodougou.

Il n'existe aucune convention entre les Etats concernés et un concessionnaire tant pour les études que pour les travaux. Il existe des études mais pas d'études techniques détaillées. Les problèmes liés à ce projet sont l'insuffisance de ressources pour le financement des études et sa coordination entre le MALI et la COTE D'IVOIRE. Ainsi, la SIPF propose de rechercher un partenaire financier et technique pour la réalisation des études et d'interpeller les différents acteurs du projet pour harmoniser la connexion du chemin de fer entre les deux états.

A fin mars 2019, le processus de sélection n'est pas encore achevé.

- **Construction du port sec de Ferkessédougou**

Le projet de construction du port sec de Ferkessédougou comprend trois (03) composantes majeures que sont : (i) la construction d'une plateforme logistique, (ii) la réalisation d'un dépôt d'hydrocarbures et (iii) la construction d'un abattoir régional et d'un marché à bétail.

En plus de ces différentes composantes, des espaces pour l'installation des entreprises industrielles seront aménagés sur le site du projet.

L'objectif du projet est de :

- développer un nouveau pôle de croissance et une zone économique de développement au nord de la Côte d'Ivoire ;
- mettre en valeur les potentialités économiques des Districts des Savanes (Poro, Tchologo, Bagoué) et du Zanzan (Bounkani, Gontougo) et tirer profit des potentialités économiques des régions frontalières : Sikasso (Mali) et Bobo-Dioulasso (Burkina) ;

- mettre à la disposition des opérateurs économiques nationaux et régionaux les conditions optimales d'accueil en vue de réduire les coûts de transit et de transports ;

Les rapports d'Avant-Projet Détaillé (APD) du projet et le Plan d'Actions de Réinstallation des personnes affectées par le projet réalisé par le BNETD sont disponibles depuis le mois d'octobre 2016, auprès du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Maître d'ouvrage du projet. Sur la base des études, le coût du projet est estimé à 262,4 milliards francs CFA.

En marge du forum sur la coopération sino africaine (FOCAC) en Chine, tenu du 28 août au 04 septembre 2018, l'Etat de Côte d'Ivoire a signé un Protocole d'Accord avec la société chinoise COMPLANT LTD, le 31 Aout 2019 pour la réalisation du projet.

La société COMPLANT LTD est à pied d'œuvre pour réaliser des études complémentaires à l'effet d'élaborer son offre et conclure un contrat définitif (contrat commercial pour les composantes n°1 et n°2 et un contrat de PPP pour la composante n°3 avec l'Etat de Côte d'Ivoire.

A fin mars 2019, la restitution des études complémentaires réalisées par la société COMPLANT Ltd a été faite et les deux parties (Etat de Côte d'Ivoire et société COMPLANT Ltd) procèdent à l'élaboration des documents contractuels (lettre de requête de financement, accord commercial) en vue de leur adoption.

### III.1.3. Projets en cours de réalisation

#### □ **Taux d'exécution < 50%**

A fin mars 2019, les travaux de réalisation de deux (2) projets entiers connaissent un taux d'exécution physique inférieur à 50%. Par projet, les réalisations se présentent comme suit :

- **Projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou**
  - **Section Bouaké-Ferkessedougou (232 km)**

Ce projet de renforcement de route est financé par l'AFD dans le cadre du 2<sup>ème</sup> C2D signé en décembre 2014. Il a été convenu avec le bailleur que le bureau de contrôle qui sera sélectionné fera une revue des études techniques avant le démarrage de la procédure de sélection de l'entreprise des travaux.

La passation de marché pour la sélection du bureau de contrôle est achevée avec l'approbation du contrat du Groupement TERRABO/Louis Berger le 01 février 2016 pour **2 659 956 000 FCFA TTC** et la notification de l'Ordre de Service (OS) de démarrage des prestations le 15 février 2016. Le consultant a achevé la revue des études techniques réalisées sur financement de l'UEMOA qui a été validée.

La passation des marchés de travaux est achevée par l'attribution des marchés au groupement Bouygues TP/ DTP/ Colas pour le lot 1 (Bouaké-kanawolo) et au groupement RAZEL-BEC/ SOGEASATOM pour le lot 2 (kanawolo-Ferké). Le montant total de ces marchés de travaux est de **144 319 504 589 FCFA**.

Le lancement des travaux a eu lieu à Katiola le 11 novembre 2017. Les travaux de rétablissement de la circulation sont achevés sur les deux tronçons.

A fin mars 2019, la section **Bouaké-Kanawolo** enregistre un taux d'avancement de 13% comprenant l'installation de chantier et l'identification des réseaux, le débroussement et l'abattage à 75% et un recyclage de fondation sur 11,8 km. Quant à la section **Kanawolo-Ferké**, les travaux sont à un taux d'exécution de 25% avec 100% d'installation de chantier, 67% de débroussement et d'abattage et 37 km de recyclage de fondation.

- **Construction de l'autoroute Yamoussoukro–Ouangolodougou**
  - **Section Yamoussoukro–Tiébissou (37 km)**

La BID participe au financement du tronçon Yamoussoukro-Tiébissou pour un montant de **118 millions d'Euros (soit 77,403 milliards FCFA)**. L'accord de prêt ISTISNA de la BID a été signé le 17 avril 2015 à Washington en marge des Assemblées annuelles de la Banque Mondiale.

La passation de marché a démarré avec la publication de l'avis général de passation de marché le 02 juin 2015 par la BID.

Le marché de travaux a été attribué au groupement d'entreprises SINTRAM/HOUAR pour un montant de 64 471 828 994 FCFA et a été approuvé en avril 2017. Le marché de la mission de contrôle a été attribué au BNETD pour un montant de 1 044 890 000 FCFA et approuvé en août 2017. Compte tenu du retard dans la sélection du maître d'œuvre, les travaux ont démarré le 03 octobre 2017 pour une durée de 24 mois.

Le Premier Ministre, Son Excellence Amadou Gon Coulibaly a procédé au lancement des travaux de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou longue de 37 km y compris la voie express de Yamoussoukro (7km) le 29 juin 2017 et les travaux ont démarré le 3 Octobre 2017.

Au 25 mars 2019, le taux d'avancement des travaux est de 22% avec un débroussement à 94% et un terrassement à 73%.

#### □ **Taux d'exécution > 50%**

A fin mars 2019, la construction de magasins de conservation de graines et de récoltes du projet de sécurité alimentaire, le projet de bitumage de la route Bouna-Doropo et le projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali ont un taux d'exécution physique supérieur à 50%.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali**
  - **Section Odienné- Boundiali**

Ce projet est financé sur l'accord de prêt avec la BID du 23 septembre 2013. La passation de marché est achevée par la selection :

- de l'entreprise de travaux, SORUBAT, dont le marché a été approuvé le 11 avril 2016 pour un montant de 78 milliards FCFA TTC et un délai d'exécution de 24 mois. Le marché a été notifié le 22 juillet 2016 pour un démarrage prévisionnel des travaux le 15 septembre 2016 ;

- du maître d'œuvre, le groupement ACE/ALPHA CONSULT, dont le contrat de 1,3 milliard FCFA TTC a été approuvé le 26 mai 2016. L'Ordre de Service (OS) de démarrage

a été notifié le 13 juin 2016 pour un démarrage prévisionnel des prestations le 25 juillet 2016.

A fin mars 2019, le taux d'exécution des travaux est de 80% pour la section Boundiali-Madinani et de 72% pour la section Madinani-Odienné.

- **Section Odienné – Niamasso (17 km)**

Dans le cadre du bitumage de la route Odienné-Gbéléban, les travaux du tronçon Odienné-Niamasso (17 km) seront réalisés par la Compagnie Nationale Chinoise des Travaux de Ponts et Chaussées ou China Road and Bridge Corporation (CNCTPC/CRBC). Le marché d'un montant global de 38,3 milliards FCFA, pour toute la route Odienné-Niamasso-Gbéléban (72 km) a été approuvé le 15 septembre 2015. La cérémonie de lancement officiel des travaux a eu lieu le 25 janvier 2016.

A fin mars 2019, les travaux de bitumage de la section Odienné – Niamasso sont achevés. Toutefois, les travaux de signalisation verticale et horizontale n'ont pas encore démarré.

• **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Bouna-Doropo-frontière du Burkina Faso (91 km)**

Tous les accords de prêts (BOAD, BADEA, FSD, FKDEA) ont été signés. Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise SINTRAM pour un montant **de 33,4 milliards FCFA TTC** et une durée d'exécution de 24 mois. Ce marché a été approuvé le 18 décembre 2014 et notifié à l'entreprise le 26 décembre 2014.

Le contrat de SCET TUNISIE (bureau de contrôle) d'un montant de 1,1 milliard FCFA TTC a été approuvé en novembre 2015. Les travaux ont démarré le 15 juillet 2015 suite à l'Ordre de Service (OS) de démarrage du 06 juillet 2015.

Au 31 mars 2019, l'état d'avancement des travaux est de 91% avec un linéaire de 80 km de chaussée revêtue.

**NB : la SMB est en rupture de bitume depuis plus d'un mois, ce qui en rajoute aux retards des différents chantiers routiers.**

• **Le projet de sécurité alimentaire**

Le projet de sécurité alimentaire par l'intensification agricole connaît un début d'exécution. Il s'agit : (i) du démarrage des travaux de construction de magasins de conservation des graines et des récoltes ; (ii) de l'appui à la production, la certification et l'approvisionnement en semences céréalières et (iii) de l'appui à la lutte contre les ravageurs des fruits, des légumes et des stocks.

La passation de marché est achevée avec la sélection :

- du Cabinet DILOLO en charge de la réalisation des études et du contrôle des travaux avec un contrat de 180 millions FCFA, approuvé le 25 Juin 2014 pour un délai de 15 mois. Les prestations ont démarré le 07 juillet 2014 conformément à l'Ordre de Service (OS) de démarrage ;
- de cinq (05) entreprises qui ont eu un délai de 06 mois pour la réalisation des travaux à compter du 13 octobre 2016, date du démarrage des travaux selon les Ordres de Service (OS) du 06 octobre 2016.



Suite au rapport de fin novembre 2016 du cabinet DILOLO, l'AGEROUTE a eu une réunion avec les entreprises et le Maître d'œuvre le 28 décembre 2016, en vue de rattraper le retard accusé sur les chantiers et lever les blocages sur certains sites.

Suite aux contrôles des travaux, des OS de suspension de travaux ont été adressés aux entreprises EGCE pour le site de Korhogo et KAMAL FORTEX pour le site d'Aniassué dont les travaux n'avaient pas démarré jusqu'au 15 mars 2017. Les mesures de suspension ont été levées et les entreprises ont été autorisées à reprendre les travaux sur les sites concernés en septembre 2017.

Pour la fourniture des équipements des magasins, les ANO de la DMP et de l'UEMOA ont été obtenus respectivement le 04 septembre 2017 et le 22 février 2018. Toutefois, compte tenu du fait que les ressources sur la convention ne sont pas suffisantes pour financer cette acquisition, le Ministère de l'Agriculture a trouvé d'autres ressources sur son budget. Ainsi, le 13 juin 2018, il a été convenu que la poursuite de la sélection du fournisseur sera faite par la cellule de passation du Ministère de l'Agriculture. L'appel d'offre a été lancé et l'ouverture des plis qui devrait avoir lieu le 28 septembre 2018 a été reportée à une date ultérieure pour une certaine raison.

A fin mars 2019, sur les 27 magasins, 22 sont achevés et ont fait l'objet de réception provisoire. Pour le remplacement du site de Sassandra, la Direction Régionale du Ministère de la Construction a fait des propositions de sites à l'AGEROUTE. Le choix du nouveau site doit être validé par le maître d'œuvre, en relation avec le MINADER. Par ailleurs, les chantiers ont connu 09 mois d'arrêt (de juin à mars 2018) dans l'attente du virement par l'UEMOA de la dernière tranche du don, d'un montant de 720 millions. Ce virement n'a été reçu par l'AGEROUTE qu'à la mi-mars 2019, alors la demande est faite depuis mai 2018.

D'autre part, l'appel d'offres pour l'acquisition des équipements lancé par le MINADER depuis juillet 2018 n'est toujours pas dénoué.

#### **III.1.4. Projets achevés**

A fin mars 2019, trois (03) sections de projets d'aménagement ou de renforcement de routes et deux (02) études de faisabilité sont achevées.

- **Section Boundiali–Bolona du projet d'aménagement et bitumage de la route Boundiali–Tengrela–Frontière Mali**

Les travaux de la section Boundiali–Bolona sont achevés. La pré-réception a été effectuée en juin 2014 et la réception provisoire a eu lieu le 07 avril 2014. L'inauguration de cette route par Son Excellence Monsieur le Président de la République a eu lieu le 11 avril 2015.

- **Section Bolona-Tengrela-Frontière Mali du projet d'aménagement et bitumage de la route Boundiali–Tengrela–Frontière Mali**

Les travaux de la section Bolona-Tengrela-Frontière Mali sont achevés. La réception provisoire a eu lieu le 24 novembre 2016. L'inauguration de cette route par Son Excellence Monsieur le Président de la République a eu lieu le 08 décembre 2016.

- **Section Ferkessédougou-Ouangolodougou du projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou**

Les travaux de la section Ferké-ouangolodougou sont achevés, la pré-réception a été effectuée en décembre 2017 et la réception provisoire a eu lieu le 19 janvier 2018.

- **Réalisation des études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social pour la réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké-Katiola-Niakaramadougou-Ferkessedougou-Ouangolodougou (CU7A) : 382 km**

Ces études sont achevées. Les rapports d'études ont été fournis par le Consultant à l'AGEROUTE le 02 avril 2014. Le rapport d'achèvement du projet a été transmis à la Commission de l'UEMOA le 24 octobre 2014.

L'inauguration de cette route par Son Excellence Monsieur le Vice-Président de la République qui était prévue pour le 14 avril 2018 a été reportée à une date ultérieure.

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouangolodougou**
  - **Section Yamoussoukro-Bouaké (132 km)**

Les études sont achevées avec l'augmentation du linéaire initial de 110 km à 132 km et du coût du marché de 638,0 millions FCFA HT à 775,9 millions FCFA HT. Par ailleurs, le délai de réalisation est passé de 12 à 16 mois. Les études APD de la section Yamoussoukro-Tiébissou ont été transmises le 19 juin 2015 et celles de la section Tiébissou-Bouaké le 25 mai 2015.

L'encadré 2 ci-après présente les principales notions des études d'avant-projet.

## **ENCADRE 2 :**

### **LES ETUDES D'AVANT PROJET**

Il est généralement nécessaire de **réaliser des études d'avant-projet** avant de se lancer dans la réalisation d'un quelconque nouveau projet. Connue autrefois sous le nom d'étude de faisabilité ou « factability » en anglais, les études d'avant-projet constituent la phase préliminaire de conception d'un projet. Elles permettent d'obtenir les documents qui préparent les appels d'offre (dossiers de consultation) et le projet d'exécution.

Phase cruciale d'une étude de projet, l'étude d'avant-projet, peut souvent s'avérer déterminante dans les différents choix de réalisation d'un projet. Faire fi de cette phase, serait semblable, à ramer en plein océan sans connaître le Nord (sans repère).

L'avant-projet se décline en deux étapes successives :

- ❖ **L'Avant-projet Sommaire (APS)**
- ❖ **L'Avant-projet Détaillé (APD)**

Les études d'avant-projet comprennent également l'établissement des dossiers et les consultations relevant de la compétence de la maîtrise d'œuvre (Compétence technique) ainsi que l'assistance au maître d'ouvrage (Initiateur du projet).

#### **L'Avant-projet Sommaire (APS)**

Cette étape consiste à faire une étude sommaire d'un ouvrage qui permettra de définir les caractéristiques et d'estimer le projet. Elle permet de prendre une décision pour la suite du projet. A cette étape, le maître d'œuvre précise en particulier la composition générale en plan et volume, l'estimation provisoire des coûts des travaux et le calendrier des travaux. Un rapport de cette phase est présenté au maître d'ouvrage pour approbation, ce qui permettra par la suite au maître d'œuvre (le bureau d'études), de réaliser les études d'avant-projet détaillé (APD).

#### **L'Avant-projet Détaillé (APD)**

Les études d'APD se fondent sur les études d'APS approuvées par le maître d'ouvrage. Elles détaillent les investigations réalisées lors de l'APS.

Cette étape regroupe l'ensemble des études de base permettant de définir les caractéristiques principales d'un projet. Il comporte généralement les plans, les principes constructifs, les matériaux, les installations techniques, les surfaces et dimensions définitives de l'ouvrage. Le maître d'œuvre établit l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux appelé Devis Quantitatif et Estimatif (DQE). Le rapport de l'APD sera à son tour validé par le maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage arrête alors le coût des travaux pour l'appel d'offres.

**Tableau 1 : Exécution physique des projets du canal national à fin mars 2019**

Axe /Intitulé du projet	Etat d'avancement			
AXE STRATEGIQUE 2 : Développement des infrastructures économiques	IDENTIFICATION	ETUDES	EN COURS	ACHEVE
Centrale thermique d'Abatta		Etudes d'impact environnemental	-Ce projet connaît un arrêt depuis 2011	Etudes achevées
Aménagement et bitumage de la route Bouna-Doropo-frontière du Burkina Faso			-Travaux en cours : taux d'exécution physique de 91%%	
Aménagement et bitumage de la route Boundiali- Tengrela-frontière du Mali				Section Boundiali-Bolona inaugurée le 11 avril 2015. Section Bolona-Tengrela Frontière du Mali inaugurée le 08 décembre 2016
Aménagement et bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali		Section Niamasso - Sirana - frontière Guinée (18 km): Etudes en cours (APS provisoire disponible).	- <b>Section Boundiali-Odienné</b> : Taux d'exécution physique de 80%  - <b>Section Odienné – Niamasso</b> : Travaux de bitumage achevés. Reste la signalisation.	

<p><b>Réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké- Katiola-Niakaramadougou-Ferkessédougou – Ouangolodougou</b></p>		<p><b>Section Yamoussoukro-Bouaké-</b> études disponibles</p>	<p><b>-Section Bouaké-Ferkessédougou :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection du maître d'œuvre et des entreprises de travaux achevée</li> <li>- Taux d'exécution physique <ul style="list-style-type: none"> <li>. Bouaké-Kanawolo : 13%</li> <li>. Kanawolo-Ferké : 25%</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Section Ferkessédougou Ouangolodougou:</b> réception provisoire le 19 janvier 2018</p>
<p><b>Construction de la route Man-Odienné-frontière du Mali</b></p>	<p><b>Section Man-Touba-Odienné</b></p>	<p><b>Section Odienné-Frontière Mali :</b> APD provisoire transmis le 29 décembre 2017</p>		
<p><b>Construction autoroute Yamoussoukro-Bouaké et son prolongement Ferkessédougou-Ouangolo-frontière Burkina</b></p>		<p><b>Section Bouaké Ferkessédougou (250 km) :</b> le rapport descriptif des variantes reçu le 27 décembre 2017</p> <p><b>Section Ferkéouangolo-Fr.BF (80 km) :</b> le contrat du consultant est approuvé le 03 septembre 2018 et les études ont démarrées le 21 septembre 2018</p>	<p><b>Section Yamoussoukro-Tiébissou :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection de l'entreprise de travaux et de la mission de contrôle achevée</li> <li>- taux d'exécution physique 22%</li> </ul>	

Réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya		APS et APD disponibles		Etudes achevées
Construction du chemin de fer Ouangolodougou- Niélé-Sikasso (Mali)		Selection d'un bureau d'études		
Construction du port sec de Ferkessédougou		APD disponible		Etudes achevées
<b>AXE STRATEGIQUE 3 : Construction d'un appareil productif intégré</b>	<b>IDENTIFICATION</b>	<b>ETUDES</b>	<b>EN COURS</b>	<b>ACHEVE</b>
Sécurité alimentaire par l'intensification agricole			- <b>Construction de magasins</b> : taux global d'exécution physique de 95%	

Source : MEF/DGE/DAFER/AGEROUTE

## III.2. Etat d'exécution financière des projets du canal national à fin décembre 2018

L'état d'exécution financière des projets du canal national du PER II présente :

- le coût global ;
- les projets avec financement global acquis ;
- les projets avec financement à mobiliser.

### III.2.1. Coût global des projets du canal national<sup>1</sup>

Au 31 mars 2018, le coût global révisé des projets du canal national est estimé à 1 426,7 milliards FCFA contre un coût global initial de 1036,4 milliards de francs CFA, en lien avec l'augmentation des coûts de certains projets notamment le projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya avec son extension à Tambao dont le coût est passé de 79 milliards FCFA à 262,3 milliards FCFA soit une augmentation de 232%.

### III.2.2. Projets avec financement global acquis

Des projets ont bénéficié de financement de la part de la Commission de l'UEMOA, des Partenaires financiers et de l'Etat. Ainsi, sur les onze (11) projets du canal national, le financement a été mobilisé pour la réalisation des projets ci-après :

- le démarrage des travaux de six (06) projets et de quatre (04) sections ;
- la réalisation de six (06) études.

#### • En ce qui concerne le financement des travaux, il s'agit :

- du projet d'aménagement et de bitumage de la route **Bouna-Doropo-frontière du Burkina** pour un coût total de **50,1 milliards FCFA** dont le montant hors taxes des études a été entièrement financé par la BOAD (241,8 millions FCFA). Les travaux sont financés par la BOAD (13,0 milliards FCFA), le FSD (12,0 milliards FCFA), le FKDEA (10,0 milliards FCFA), la BADEA (6,0 milliards FCFA) et l'Etat (8,8 milliards FCFA) ;
- du projet d'aménagement de la route **Boundiali-Tengrela-frontière du Mali** d'un coût total de **40,6 milliards FCFA**, financé par la BOAD pour 12,6 milliards FCFA, la BID pour 17,9 milliards FCFA et l'Etat pour 10,1 milliards FCFA (7,3 milliards FCFA pour la section Boundiali-Bolona et 2,8 milliards pour la section Bolona-Tengrela-frontière Mali) ;
- du projet d'aménagement de la route **Boundiali-Odienné** financé par la BID (65,9 milliards F CFA) et l'Etat (19,5 milliards F CFA) ;
- de la construction de magasins de stockage dans le cadre du projet de sécurité alimentaire financée par l'UEMOA (3,6 milliards FCFA) et l'Etat (150 millions FCFA) ;
- de la réalisation de la 1ère phase du projet de construction de la centrale thermique d'Abatta pour un montant de 81,2 milliards FCFA en PPP ;
- du projet de réhabilitation de **l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya** financé par Bolloré/Sitarail (**262,3 milliards FCFA**).

#### • S'agissant des sections de projets, ce sont :

---

<sup>1</sup> Ce montant n'inclut pas le coût de construction de la centrale thermique d'Abatta qui est de 239,1 milliards FCFA

- le tronçon Ferkessédougou-Ouangolodougou financé par l'AFD (23 milliards FCFA) dans le cadre du 1<sup>er</sup> C2D du projet de réhabilitation de la route Yamoussoukro Bouaké-Ferkessédougou-Ouangolodougou ;
- le tronçon Bouaké- Ferkessédougou (255 km) financé par l'AFD (85,0 milliards FCFA) dans le cadre du 2<sup>ème</sup> C2D du projet de réhabilitation de la route Yamoussoukro Bouaké-Ferkessédougou-Ouangolodougou ;
- l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou (37 km) financée par la BID (118 millions d'Euros soit 77,4 milliards FCFA) du projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro Bouaké. La participation de l'Etat de Côte d'Ivoire est de 15,8 milliards FCFA ;
- le tronçon Odienné-Niamasso (18 km) financé par l'EXIMBANK-Chine (8,2 milliards FCFA) et l'Etat (2,1 milliards FCFA) dans le cadre du projet de bitumage de la route Odienné-Gbéléban dont le coût global est de 41 milliards FCFA dont 38,3 milliards FCFA pour la réalisation des travaux.

- **Le financement acquis pour les études concerne les projets suivants :**

- études technique, économique, d'impacts environnemental et social pour la réhabilitation de la route Yamoussoukro – Bouaké – Katiola-Niakaramadougou Ferkessédougou-Ouangolodougou (CU7A) de 382 km financées par la Commission de l'UEMOA (629,8 millions FCFA) ;
- études de faisabilité technique économique, d'impacts environnemental et social, et de sécurité routière du prolongement de l'autoroute du nord tronçon Yamoussoukro-Bouaké (Cu7A) de 132 Km financées par la Commission de l'UEMOA (1,1 milliard FCFA) ;
- études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social, et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, section Bouaké-Ferkessédougou (Cu7A) de 250 Km financées par la Commission de l'UEMOA (1,6 milliard FCFA) ;
- études de faisabilité technique, économique, d'impacts environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, section Ferkessédougou-Ouangolodougou-Frontière Burkina Faso (CU7B) de 80 Km financées par la Commission de l'UEMOA (866,25 millions FCFA) ;
- études techniques, économiques, d'impact environnemental et social pour les travaux de bitumage de la route Niamasso-Sirana-Frontière Guinée (17km) financées sur le Fonds d'études (47,3 millions FCFA) ;
- études d'APS et d'APD pour la réalisation du projet du port sec de Ferkessédougou financées sur le Fonds d'études (3,0 milliards FCFA).

**Au 31 mars 2019, c'est un peu plus 743 milliards FCFA qui ont été acquis pour la réalisation des projets du canal national. Aucun financement nouveau n'a été acquis. Toutefois, la contribution de l'Etat est estimée à 63,7milliards FCFA.**

### **III.2.3. Projets avec financement à mobiliser**

Au 31 mars 2019, le financement à rechercher est de 921,9 milliards FCFA dont :

- **Projets routiers** : 415,8 milliards F CFA pour la réalisation des travaux ;



- **Projets ferroviaires** : 80 milliards FCFA pour la construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Sikasso ;
- **Projet de sécurité alimentaire** : 8,8 milliards FCFA pour le financement du programme de sécurité alimentaire ;
- **Infrastructure portuaire** : 259,4 milliards FCFA pour la réalisation du port sec de Ferkessedougou.

L'état récapitulatif des financements est présenté dans le tableau 2.

**Tableau 2 : Situation des financements des projets du Canal national à fin mars 2019**

INTITULE DU PROJET	COUT TOTAL (MILLIONS FCFA)		FINANCEMENT ACQUIS (MILLIONS FCFA) 31 MARS 2019				PRISE EN CHARGE BUDGETAIRE 2019	BAILLEURS ET/OU ETAT	FINANCEMENT A RECHERCHER
	Initial	Révisé	Emprunt	Don	Trésor	Total			
Réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké-Katiola-Niakaramadougou-Ferkessédougou – Ouangolodougou	82512	146430	108000	629.8		108629.8	16616.58	UEMOA, AFD (C2D)	37800.2
Aménagement et bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali	74441	106192	74118		21274	95392	30988.63	BID, EXIMBANK-CHINE, BID, ETAT	10800
Aménagement et bitumage de la route Man-Odienné-frontière du Mali	172000	172000							172000
Centrale thermique d'Abatta	237000	239100	81205			81205		CONTOUR GLOBAL, AUTRES INVESTISSEURS	157895
Réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya avec son extension à Tambao	79000	262300	262300			262300		BOLLORE, CÔTE D'IVOIRE, BURKINA FASO	0
Construction du chemin de fer	80000	80000						UEMOA	80000

Ouangolodougou-Niélé-Sikasso (Mali)									
Construction d'un port sec à Ferkessédougou	300000	262424.6			3000	3000	1500	UEMOA, ETAT	259424.6
Construction autoroute Yamoussoukro-Bouaké et son prolongement Ferkessédougou-Ouangolo- fr. Burkina	163000	292246	77403	1061	18577	97041	14026.87	UEMOA, BID, ETAT	195205
Aménagement et bitumage de la route Bouna-Doropo-frontière du Burkina	50072.12	50072.12	41240		8832.12	50072.12	17025.88	BOAD, BADEA, FSD, FKDEA, ETAT	0
Sécurité alimentaire par l'intensification agricole	14430	14430		3600	2000	5600	2880	UEMOA, ETAT	8830
Aménagement et bitumage de la route Boundiali-Tengrela-frontière du Mali	31284	40565	30492		10073	40565	34360.41	BOAD,BID,ETAT	0
<b>TOTAL</b>	<b>1283739.12</b>	<b>1665759.72</b>	<b>674758</b>	<b>5290.8</b>	<b>63756.12</b>	<b>743804.92</b>	<b>117398.37</b>		<b>921954.8</b>
TOTAL hormis projet Abatta	1046739.12	1426659.72	593553	5290.8	63756.12	662599.92	117398.37		764059.8

Source : MEF/DGE/DAFER, SEPMBPE/DGBF/SIGFIP, AGEROUTE

## **IV. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DU CANAL REGIONAL A FIN MARS 2019**

### **IV.1. Présentation des projets du canal régional**

Les projets nationaux financés entièrement par la Commission de l'UEMOA (canal régional) et inscrits au PER II couvrent la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures routières et la fluidité routière. Il s'agit des projets ci-après:

- la construction, l'équipement et les travaux complémentaires de la station de pesage d'Allokoï ;
- la réalisation d'aménagement de 1 000 hectares de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques ;
- la réalisation de 104 forages équipés de pompes à motricité humaine ;
- le Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRACI/UEMOA-BID) et ;
- la construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba-Frontière Côte d'Ivoire - Burkina Faso.

A ces projets, s'ajoutent trois (03) autres pilotés par la Commission de l'UEMOA. Il s'agit de:

- la réalisation des études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de l'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali longue de 100 km financée par l'UEMOA ;
- l'aménagement et le bitumage de la route Adzopé-Yakassé-Attobrou financé par la BOAD (10 milliards FCFA), la BIDC (3 milliards FCFA), l'UEMOA (2,6 milliards FCFA) et l'Etat (2,8 milliards FCFA) et ;
- le Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiébougou-Boundiali-San Pedro (PR 8) financé par l'UEMOA et la BAD.

**Le coût global de ces projets est estimé à 121 milliards FCFA.**

### **IV.2. Etat d'exécution physique des projets du canal régional à fin mars 2019**

La plupart des projets du canal régional sont en cours de réalisation.

#### **IV.2.1. Projets en cours de réalisation**

- **Travaux d'aménagement de 1 000 ha de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques**

Le marché pour la réalisation d'Etudes techniques et de maîtrise d'œuvre a été attribué au Groupement HYDRO-PACTE /GTAH/BERGER pour un montant de 258,9 millions FCFA. Les prestations devraient durer 12 mois et ont débuté le 04 août 2014.

La phase APS des études est achevée depuis le 28 octobre 2015, date de transmission des rapports APS définitifs.

Les rapports d'études APD sont achevés et transmis depuis le 31 octobre 2016. Par ailleurs, le rapport de l'étude d'impact économique et environnemental a été transmis le 08 décembre 2016.

Suite à la passation des marchés de travaux, 05 entreprises ont été sélectionnées pour une durée de travaux de 07 mois et un montant global de 2 122 999 226 FCFA. Il s'agit de :

- MT2-CI, marché approuvé le 15 février 2018 pour 299 322 506 FCFA

- SNP-CI, marché approuvé le 14 février 2018 pour 505 455 880 FCFA
- CODE D'IVOIRE, marché approuvé le 14 février 2018 pour 585 465 086 FCFA
- SCM, marché approuvé le 14 février 2018 pour 545 855 326 FCFA
- REHOBOTH, marché approuvé le 14 février 2018 pour 186 900 428 FCFA

Les OS de démarrage ont été notifiés le 23 février pour un démarrage des travaux le 19 mars 2018. Ainsi, la réunion de démarrage a eu lieu le 08 mars 2018.

Concernant les périmètres à aménager, les sites ont été visités par le bureau de contrôle et les entreprises du 3 au 21 mars 2018. Une seconde a été organisée une mission d'écoute et de sensibilisation environnementale et sociale du 26 février au 03 mars 2019 sur quelques sites. Au terme de cette mission, des mises en demeure ont été adressées à toutes les entreprises pour l'achèvement des travaux au 31 mars 2019, sous peine de pénalités.

S'agissant du volet sylvicole et halieutique, les devis-programmes du MIRAH et du MINEF ont été validés par l'AGEROUTE. Mais des discussions seront engagées avec l'ANADER et la SODEFOR pour la mise en œuvre du projet.

A fin mars 2019, le taux d'exécution physique global est de 50%.

- **Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRA-CI/UEMOA-BID)**

Ce programme, qui dispose d'études de faisabilité et financé par la BID (6,25 milliards FCFA), l'UEMOA (35 millions FCFA) et l'Etat de Côte d'Ivoire (2,7 milliards FCFA) prévoit :

- la réalisation de 120 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) ;
- la réalisation de 30 mini-adductions d'eau dont 25 solaires et 05 mixtes (solaire et électricité) ;
- la construction de 60 latrines améliorées dans les édifices publics et ;
- la Promotion de l'Assainissement Piloté par les Communautés (APC) de sorte à favoriser la construction d'au moins 2 250 latrines domiciliaires par les populations bénéficiaires.

La BID assure la construction des infrastructures d'hydraulique rurale, de développement et de mobilisation communautaire ainsi qu'une partie de la composante gestion/coordination du projet. L'Etat de Côte d'Ivoire réalise la construction des infrastructures d'assainissement ainsi que les mesures d'accompagnement et la Commission de l'UEMOA finance la composante suivi-évaluation du projet.

L'accord de prêt a été signé le 26 Juin 2014 et le protocole d'accord signé le 17 Août 2015. Le compte de la Côte d'Ivoire pour le prêt mis en vigueur le 10 janvier 2016, a été ouvert à la BCEAO par le Ministre de l'Economie et des Finances.

Au 31 mars 2019, l'état d'avancement physique du projet, par composante, se présente comme suit :

- ✓ **Concernant le recrutement du Bureau de l'Ingénieur Conseil**, le processus de sélection du bureau d'études a démarré le 5 avril 2016 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de bureaux d'études légalement installés dans les Etats membres de la BID. A la fin du processus, le Groupement TERRABO/CID a été recruté pour un montant TTC de 511 848 600 F CFA et le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été

donné à l'Ingénieur Conseil pour le démarrage des prestations le 09 avril 2018. A ce jour :

- l'implantation géophysique des sites de 150 forages est terminée à 100% ;
  - participation à la passation des marchés de réalisation des forages et de fourniture et pose de Pompes à Motricité Humaine (PMH) ;
  - la collecte de données des 30 HVA est achevée, le rapport d'Avant-projet Détaillé (APD) a été validé par l'ONEP, le DAO et l'APD ont été transmis au bailleur le 26 mars 2019 pour avis ;
  - contrôle des travaux de forages réalisés à 52% par l'Ingénieur Conseil.
- ✓ **Pour le recrutement de l'Auditeur**, le processus de sélection du cabinet d'Audit a démarré le 5 avril 2016 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de cabinet d'Audit légalement installées en Côte d'Ivoire. A la fin du processus, le Cabinet d'Audit YZAS BAKER TILLY a été recruté pour un montant TTC de 14 941 018 F CFA. Le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné au cabinet d'audit pour le démarrage des prestations **le 04 mars 2019**. A ce jour, la première mission d'audit est en cours de préparation ;
- ✓ **S'agissant du recrutement de l'ONG**, le processus de sélection de l'ONG a démarré le **5 avril 2016** par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte d'ONG légalement installées en Côte d'Ivoire. A la fin du processus, l'ONG **GFM3** a été recruté pour un montant TTC de **200 895 000 F CFA**. Le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné à l'ONG pour le démarrage des prestations **le 02 janvier 2019**. A ce jour :
- un atelier de formation pour le renforcement des capacités de l'équipe du projet et des parties prenantes à l'approche ATPC à Korhogo a été organisé ;
  - l'étude sociologique est terminée sur le terrain et le rapport est en cours d'élaboration ;
- ✓ **Concernant le DAO de réalisation de 150 forages**, le DAO (02 lots distincts) a été lancé le **16 janvier 2018**, l'ouverture des plis a eu lieu le 23 mars 2018 suivi de l'analyse et du jugement. L'ANO de la BID sur le rapport d'analyse a été obtenu le 06 septembre 2018, les entreprises EKDS NOUVELLE / GODIA AFRIQUE / SCORE et AQUIFERE FORAGE, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 425 356 882 F CFA et 429 943 620 F CFA. Les marchés ont été signés, numérotés, enregistrés et les ordres de services ont été donnés aux entreprises pour le démarrage des prestations le **18 décembre 2018**. Les 150 forages sont en cours de réalisations, 36 forages pour le lot 1 et 42 forages pour le lot 2, soit un taux de réalisation de 52% ;
- ✓ **Concernant le DAO de fourniture et pose de 120 PMH**, le dépôt et l'ouverture des offres du DAO en deux lots distincts a été fait le 15 janvier 2019. L'ANO de la DMP sur les attributions a été obtenu le 01 mars 2019 et celui de la BID le 04 mars 2019. Les entreprises GMHDR et AQUIFERE FORAGE, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 179 013 073 F CFA pour le lot 1 et 273 482 110 F CFA pour le lot 2. Les marchés sont en cours de signature par les entreprises.
- ✓ **Concernant le DAO de réalisation de latrines améliorés et de dalettes pour l'ATPC**, le projet de DAO en trois lots est a été validé par la DMP et est donc en attente de

publication. Le DAO a été publié, l'ouverture des plis a eu lieu le 15 novembre 2018. La DMP a fait objection des attributions et le DAO est en instance d'être lancé à nouveaux.

- ✓ **Concernant le DAO de réalisation de 30 HVA**, l'APD final et le DAO ont été transmis à la BID le 26 mars 2019 pour avis.

- **Programme Régional d'Aménagement Hydraulique Multi-usage (PRAHMU)**

Ce projet pilote est financé par l'UEMOA sous forme de don d'un montant de 1 124 550 000 FCFA. Le projet prévoit les activités suivantes :

- la réalisation et l'équipement de forages à gros débit ;
- la réalisation et l'équipement de château d'eau ;
- la fourniture et la pose des canalisations de refoulement et de distribution ;
- l'aménagement agricole des parcelles ;
- l'aménagement des abreuvoirs, des étangs piscicoles et des systèmes d'irrigation.

La signature de la Convention de Maîtrise d'ouvrage Délégué a eu lieu le 10 décembre 2014 pour un montant de 1 124 550 000 Francs CFA. Cette convention avait une durée de 36 mois à compter du 02 mars 2015, date de premier paiement de 337 365 000 F CFA représentant 30% du montant de la convention. La convention a donc expiré le 01 mars 2018 et un avenant avait été signé le 07 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention à 54 mois, le 01 septembre 2020 est donc la nouvelle date d'expiration de la convention de MOD.

Au 31 mars 2019, l'état d'avancement des différentes composantes du projet est le suivant :

- ✓ **Concernant le recrutement du Bureau d'Etude**, le processus de sélection du bureau d'études a démarré le **9 juin 2015** par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de bureaux d'études légalement installés dans les Etats membres de l'UEMOA. A la fin du processus, le Groupement **BETICO/BANI** a été recruté pour un montant HT/HD de 150 000 000 F CFA et le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné à l'Ingénieur Conseil pour le démarrage des prestations le **22 janvier 2018**. Le délai d'exécution des prestations est de 26 mois, à compter du 22 janvier 2018. A ce jour :

- les implantations géophysiques des forages ont été réalisées à 100% ;
- l'APS de l'ensemble des travaux réalisé et validé ;
- le DAO de réalisation de cinq forages positifs a été lancé et attribué ;
- le contrôle des travaux de réalisation des 5 forages réalisés à 100% ;
- le rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD) de l'ensemble des travaux a été validé par l'ONEP et transmis au bailleur le 26 mars 2019 pour avis.

- ✓ **S'agissant du recrutement de l'ONG**, le processus de sélection de l'ONG a démarré le 9 juin 2015 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de bureaux d'études légalement installés dans les Etats membres de l'UEMOA. A la fin du processus l'ONG GFM3 a été recruté pour un montant HT/HD de 65 000 000 F CFA. L'ordre de service a été donné à l'ONG pour le démarrage des prestations le 15 mars 2018. Le rapport provisoire d'étude sociologique a été transmis à

l'ONEP et a été validé. Les équipes de sensibilisation sont sur le terrain, après la finalisation de l'APD par l'Ingénieur Conseil.

✓ **Concernant le DAO de réalisation de 05 forages**, le DAO en lot unique a été lancé le 17 avril 2018, l'ouverture des plis a eu lieu le 05 juin 2018 suivi de l'analyse et du jugement. L'ANO de l'UEMOA sur le rapport d'analyse a été obtenu le 23 août 2018, l'entreprise AQUIFERE FORAGE, a été retenue pour un montant HT/HD de 52 920 969 F CFA L'ordre de service a été donné à l'ONG pour le démarrage des travaux le 20 novembre 2018 pour une durée de 45 jours. Cinq (05) forages positifs de débits air-lift respectives de 50 m<sup>3</sup>/h, 10 m<sup>3</sup>/h, 11 m<sup>3</sup>/h, 30 m<sup>3</sup>/h et 25 m<sup>3</sup>/h ont été réalisés et ont fait l'objet de réception provisoire le 04 janvier 2019.

✓ **Concernant le DAO de réalisation des travaux d'hydraulique et d'aménagement**, l'APD final a été transmis à l'UEMOA le 26 mars 2019 pour avis.

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession pour les travaux d'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali (100 km)**

La convention a été signée le 17 décembre 2015 pour un montant de 656 250 000 FCFA. Cette convention a une durée de 30 mois à compter du 11 février 2016, date de mise en place de la première tranche des fonds qui s'élève à 328 125 000 FCFA.

Suite à l'obtention de l'ANO de l'UEMOA, les consultants figurant sur la liste restreinte ont été invités le 13 décembre 2016 à remettre leurs offres. La réunion préparatoire à la remise des offres a eu lieu le 04 janvier 2017. En vue de prendre en compte les préoccupations pertinentes des consultants (la méthode de sélection, etc...), une demande d'avis a été transmise à l'UEMOA en janvier 2017 en vue d'apporter des modifications à la DP. L'ANO de l'UEMOA a été obtenu le 23 juin 2017 et les consultants ont été invités à soumissionner le 28 août 2017.

L'ouverture des offres techniques a eu lieu le 19 octobre 2017. Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur le rapport d'analyse des offres techniques ont été obtenus respectivement le 20 novembre 2017 et le 12 décembre 2017. Ainsi, l'ouverture des offres financières a eu lieu le 21 décembre 2017.

Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur l'attribution du marché ont été obtenus respectivement le 22 janvier 2018 et le 05 juin 2018. La séance de négociation entre le BNETD et l'AGEROUTE a eu lieu le 29 juin 2018.

Le rapport d'établissement a été validé le 30 janvier 2019.

A fin mars 2019 l'AGEROUTE est en attente de la validation du couloir de tracé pour élaborer les rapports APS définitifs.

- **Construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba**

Une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée le 19 octobre 2015 pour un montant de 6 625 500 000 FCFA. Cette convention a une durée de 42 mois à compter de la date de mise en place de la première tranche des fonds. Cette mise à disposition de la première tranche a été effective le 22 janvier 2016 à hauteur de 622 550 000 FCFA.

Toutefois, lors de la cérémonie de pose de première pierre de l'infrastructure le 07 novembre 2016, l'AGEROUTE a été informé du fait que l'entreprise SCANNING SYSTEM va gérer le projet en BOT (Built Operate Transfert). Cette entreprise est chargée de financer, construire, équiper et gérer l'infrastructure. L'AGEROUTE est en attente d'un courrier qui



clarifie son rôle dans le cadre de ce BOT et de la gestion de la somme de 622 550 000 FCFA mise à disposition le 22 janvier 2016.

Le dédommagement des personnes physiques, la purge des droits coutumiers et le paiement de l'indemnisation des bâtiments sur le site et des plantations sont en cours. Un accord d'indemnisation a été trouvé avec les propriétaires terriens. Ces derniers attendent le paiement du premier acompte de 315 millions FCFA.

Le taux d'indemnisation des populations est de 80% et la construction du centre de santé est en phase d'achèvement. Le budget prévu au titre de l'année 2018 devrait permettre de boucler les travaux.

Ce projet est désormais géré par l'entreprise SCANNING SYSTEM.

Les activités déjà réalisées sont : l'étude de trafic (juillet et octobre 2015), les levés topographiques et d'état des lieux (juin 2015), les études architecturales et la définition des plans types (décembre 2016) et l'élaboration du projet d'aménagement type (aout 2016).

A fin mars 2019, les études techniques Détaillées (APS + APD + EIES) sont achevées et l'atelier de validation desdites études est prévu pour début avril 2019.

- **Projet de bitumage de la route Adzopé -Yakassé - Attobrou**

Ce projet est financé par trois (03) accords de financement dont les signatures ont eu lieu le 05 juin 2015 pour le prêt de la BOAD, le 17 juin 2016 pour le prêt de la BIDC, le 11 décembre 2015 pour le don du FAIR-UEMOA et la part ETAT (TVA).

Ainsi, l'entreprise de travaux (Groupement LRA/ADEOTTI) a été sélectionné et son marché a été approuvé le 17 juin 2016 et notifié le 19 avril 2016 pour un montant de 14,55 milliards FCFA TTC.

De même, la mission de contrôle (BNETD) a été sélectionnée et le contrat a été approuvé le 20 septembre 2016 pour un montant de 1,15 milliard FCFA TTC.

Au 31 mars 2019, le taux d'exécution globale des travaux est de 95.5%. Dans le détail, la section interurbaine est achevée, la traversée de Yakassé-Attobrou est achevée, les travaux connexes de Yakassé-Attobrou sont à 97%, le bitumage de la section Diapé – Andé est à 52% et les travaux connexes d'Adropé non encore démarrés.

- **Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boundiali-San Pedro (PR 8)**

Ce projet est financé par deux (02) prêts du groupe de la BAD (FAD et BAD), un don de l'UEMOA et la contrepartie de l'Etat. Les accords de prêt de la BAD ont été approuvés en décembre 2015 et signés le 03 mai 2016.

A fin mars 2019, l'état d'avancement global du projet est de 58,8%. Par composantes, il se présente comme suit :

- **les travaux routiers** : les entreprises de travaux, SORUBAT (Fadiadougou-Boundiali) et NSE (Kani-Fadiadougou), ont été sélectionnées en juin 2017 pour un montant total de 43,46 milliards FCFA. La mission de contrôle, le groupement AIC PROGETTI SPA a été aussi sélectionné en mai pour un montant de 1 598 369 000 FCFA. Le démarrage des travaux a eu lieu le 19 juin 2017. A fin mars 2019, le taux d'exécution des travaux et le

délaï consommé sont respectivement de 76% et 108% pour le lot Kani-Fadiadougou et de 35% et 70% pour le lot Fadiadougou-Boundiali.

- **les travaux de construction du poste du contrôle juxtaposés de Nigoni** : l'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition a été obtenu le 22 février 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte a été faite le 03 juin 2017. Le 18 octobre 2017, la BAD a demandé une séance de travail sur le dossier. Suite à cette séance tenue le 23 novembre 2017, il a été retenu de compléter la liste restreinte des bureaux, sur proposition de l'UEMOA, par des consultants ayant une expérience significative dans la construction de postes de contrôle juxtaposés. A fin décembre 2018, la liste restreinte des consultants incluant ceux proposés par l'UEMOA a été transmise à la DMP et à la BAD (09 juin 2018) en vue de requérir leur avis. L'ANO de la DMP a été obtenu sur cette liste restreinte (20 juin 2018) ;
- **les études de faisabilités d'un port avancé sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boundiali-San Pedro** : elles sont financées par la BAD. L'AMI a été publié le 25 avril 2017. L'ouverture des offres a eu lieu le 24 mai 2017. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition a été obtenu le 31 octobre 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte et la DP a été faite le 22 janvier 2018 ;
- **l'étude et la mise en place d'un guichet unique au port de San Pedro** : elles sont financées par la BAD. L'AMI a été publié le 25 avril 2017. L'ouverture des offres a eu lieu le 09 mai 2017. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition a été obtenu le 31 octobre 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte et la DP a été faite le 30 janvier 2018 ;
- **les aménagements connexes** : les études de ces aménagements sont financées par une convention de financement de l'UEMOA signée le 26 décembre 2016 pour un montant de 241 500 000 F CFA. L'ANO de la DMP sur le rapport d'analyse des offres techniques a été obtenu le 12 décembre 2017. Suite à l'appel d'offres, 04 bureaux d'études sont retenus pour des marchés d'un montant total de 181 934 000 FCFA. Ces bureaux ont remis les rapports d'APS provisoires qui ont fait l'objet de restitution le 01 mars 2019. Les études APD sont attendues pour fin avril 2019.

#### IV.2.2. Projets terminés

- **Projet de construction et d'équipement de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoi**

La construction et l'équipement de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoi réalisée par les entreprises ENSBTP (travaux) et APAVE CI (MO) sont entièrement terminés. La pré-réception a été effectuée le 06 juin 2014 et la réception provisoire sous certaines réserves a été prononcée le 02 avril 2014. Lesdites réserves ont été levées le 12 juin 2014. La réception définitive des travaux a été prononcée le 21 juillet 2015.

Les travaux complémentaires de connexion du village d'Allokoi au réseau d'adduction d'eau potable ont été réalisés dans le cadre d'un avenant signé sur la convention de réalisation de 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine.

La cérémonie de remise officielle de l'ouvrage par le Président de la Commission de l'UEMOA au Premier Ministre a eu lieu le 18 novembre 2014. Cette cérémonie a été suivie du lancement des contrôles des charges à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises en application du Règlement 14 de l'UEMOA.

- **Travaux complémentaires de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï**

A la suite de la remise officielle de la station de pesage par le Président de la Commission de l'UEMOA au Premier Ministre le 18 novembre 2014, le Gouvernement ivoirien a soumis, à la Commission de l'UEMOA le 18 décembre 2014, une requête de financement de travaux complémentaires en vue d'améliorer la fonctionnalité du poste de pesage.

La convention des travaux complémentaires a été approuvée par l'UEMOA le 14 décembre 2015 pour un montant de 530 123 741 FCFA.

Les travaux sont achevés et la réception provisoire a eu lieu le 15 septembre 2017.

- **Réalisation de 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine (région Béré, Worodougou, Boukani, Gontougo et Iffou)**

Le projet a connu quelques modifications suite à un avenant relatif à la réalisation de quatre (04) forages supplémentaires et à la connexion du village d'Allokoï au réseau d'eau potable dans le cadre de la construction de la station de pesage.

Les travaux effectués et réceptionnés provisoirement par les entreprises SAIRA International (51 forages réceptionnés le 17 janvier 2015), TYRONE Building/HYDROFOR (04 forages réceptionnés le 17 janvier 2015, 25 forages réceptionnés le 30 janvier 2015 et 24 forages réceptionnés le 04 mai 2016), et le Groupement SOVEMA/GMHDR sont les suivants:

- 104 forages positifs réalisés ;
- 103 forages équipés de pompes à motricité humaine. Le dernier forage à la demande de l'ONEP sera utilisé pour une Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) ;
- connexion du village d'Allokoï au réseau d'eau potable.

Toutefois, une nouvelle convention a été signée le 10 juin 2016, pour une durée de 20 mois à compter de sa date de signature, en vue de poursuivre et d'achever la mise en œuvre de la convention initiale signée le 22 décembre 2012. Par ailleurs, cette convention rapporte le montant initial qui était de 1,1 milliard FCFA à 882 millions FCFA.

A ce montant, il faudrait ajouter les produits financiers issus du DAT de 400 000 000 FCFA fait par l'AGEROUTE qui s'élèvent à 19 542 417 FCFA.

### **IV.3. Etat d'exécution financière des projets du canal régional à fin mars 2019**

A fin mars 2019, le montant des financements acquis est estimé à un peu plus de 109 milliards FCFA et environ 11 milliards sont à rechercher.

**Tableau 3 : Situation des financements des projets du canal régional à fin mars 2019**

INTITULE DU PROJET	COUT TOTAL (MILLIONS FCFA)		FINANCEMENT ACQUIS (MILLIONS FCFA)				Décaissement au 31/03/2019	Bailleurs et/ou Etat	FINANCE -MENT A RECHER -CHER	Taux Décaisse -ment (%)
	Initial	Révisé	Emprunt	Don	Trésor/ DAT	Total				
Projet de construction et d'équipement de la station de pesage d'Allokoï et travaux complémentaires	1519.1	2049.1		2049.1		2049.1	1998,95	UEMOA	0	97
Travaux pour la réalisation d'aménagement de 1000 hectares de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques	3781.9	3781.9		756.6	24	768.5	381.23	UEMOA	3013.4	49.6
Programme de réalisation de 104 forages équipés de pompes à motricité humaine	1102.5	901.5		882	19.5	901.5	818.62	UEMOA	0	90.8
Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRA-CI/UEMOA-BID)	6934	8402.7	6250	35	875	7160	114.4	UEMOA, BID, ETAT	1242.7	1.6
Construction du poste de Contrôle Juxtaposé de Laléraba	6000	6625.5		6625.5		6625.5	2.02	UEMOA	0	0
Etudes de faisabilité technique, économique,	656.25	656.25		656.25		656.25	1.72	UEMOA	0	0

d'impacts environnemental et social et de l'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo- Frontière Mali										
Projet de bitumage de la route Adzopé-Yakassé Attobrou	18644	18644	13000	3840	1804	18644	10453.58	BOAD, BIDC, ETAT	0	56,7
Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako Zantiebougou- Boundiali-San Pedro (PR 8)	80145.2	79825.7	57723.2	898.7	21203.8	79825.7	10903.63	BAD, ETAT	327.8	13.6
<b>TOTAL</b>	<b>118782.95</b>	<b>120886.65</b>	<b>76973.2</b>	<b>15743.15</b>	<b>23926.3</b>	<b>110023.25</b>	<b>24674.15</b>		<b>4565.7</b>	<b>18.5</b>

## V. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PROJETS

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et le suivi des projets du PER II sont principalement :

- le retard des Avis de Non-Objection des bailleurs pour le démarrage des travaux, quand le financement est disponible ;
- le retard dans la mise à disposition de la contrepartie Etat ;
- l'insuffisance de la dotation budgétaire pour la contrepartie Etat ;
- la difficulté du suivi financier infra-annuel des projets du canal régional en raison de leurs non-inscriptions au SIGFIP ;
- l'insuffisance et le retard de l'appui financier apporté par la Commission de l'UEMOA au Comité de suivi du PER ;
- l'insuffisance de l'enveloppe affectée à certains projets pour la réalisation du nombre d'ouvrages prévu ;
- la lenteur dans la mise à disposition des sites devant abriter les projets ;
- la non budgétisation de la contrepartie nationale pour certains projets ;
- les longs délais de réaction de l'UEMOA dans la délivrance des Avis de Non Objections (ANO), les décaissements et autres requêtes ;
- la lenteur observée dans le processus de passation de certains marchés.

Les difficultés spécifiques aux projets sont les suivantes :

### • **Projet de construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé -Pogo (CI)-Sikasso (Mali)**

- Les études de faisabilité de ce projet datent de 2008 (étude de faisabilité des interconnexions des réseaux ferroviaires des pays membres de la CEDEAO, financée par la BAD et réalisée par le groupement CIMA-UMA).
- La firme ZETA TECH a réalisé, pour la Commission de l'UEMOA, les études de faisabilité et les TDR des études techniques détaillées de l'axe Ouangolodougou-Niélé-Pogo-Sikasso-Bougouni-Bamako, les 10 et 13 juin 2014, à Ouagadougou. Le lancement par l'UEMOA des études techniques détaillées de cet axe est attendu depuis 2014.
- Bien qu'inscrit au PND depuis 2012, il n'a pas encore reçu de dotation budgétaire de la part de l'Etat et/ou de la Commission de l'UEMOA pour la poursuite des études techniques.

### • **Construction de magasins de conservation de graines et de récoltes**

Le budget prévu pour l'équipement des magasins reste insuffisant.

### • **Construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba**

Ce projet, exécuté en mode Partenariat Public-Privé (PPP), est confronté à un certain nombre de difficultés. Il s'agit, entre autre, de:

- la mise à disposition formelle des sites et la mise en place effective des mécanismes d'exonération fiscale et douanière sur les acquisitions de biens et services.
- la faible collaboration des administrations et des populations dans le cadre de la collecte des données nécessaires aux études.

- **Travaux d'aménagement de 1 000 ha de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques**

Le délai de sept (07) mois fixé pour les travaux a largement expiré alors que le taux d'exécution est encore faible. Des mises en demeure ont été adressées à toutes les entreprises pour l'achèvement des travaux au 31 mars 2019, sous peine de pénalités.

- **le Programme Régional d'Aménagements Hydrauliques Multi-Usages (PRAHMU)**

Le budget mis à disposition par l'UEMOA permettra d'aménager quinze (15) hectares sur les quarante (40) hectares requis. Le projet étant confronté à un besoin de financement complémentaire.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'exécution des projets intégrateurs se déroule dans un climat social apaisé et bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre des grands chantiers publics d'infrastructures.

Les projets sont pour la plupart en phase d'études grâce notamment au financement de la Commission de l'UEMOA et au fonds d'études mis en place par le Gouvernement pour améliorer leur maturité.

A fin mars 2019, ce sont un peu plus de 743,8 milliards FCFA qui ont été mobilisés dont 63,7 milliards FCFA de la part de l'Etat. Les principaux bailleurs sont la BID, la BOAD, l'AFD, le FKD, le FSD et la BADEA. En vue d'atteindre les objectifs fixés au PER II, notamment l'amélioration des conditions de vie des populations, **le Comité recommande :**

✚ d'une part, **à la Commission de l'UEMOA :**

- d'accélérer la délivrance des Avis de Non Objection par les Bailleurs ainsi que les procédures de sélection des cabinets notamment pour la réalisation des études ;
- de mettre à la disposition des Etats le rapport bilan de la mise en œuvre du PER II et;
- définir en interne un délai n'excédant pas quatre (04) semaines pour traiter les requêtes qui lui sont adressées ;
- d'inviter les Etats, dans le cadre de l'opérationnalisation des PCJ, à l'application des dispositifs communautaires concourant à la facilitation et à la sécurité dans le secteur des transports (Règlement 14, contrôle routier, droit d'établissement des commissionnaires en douanes agréés etc.).

✚ d'autre part, **à l'Etat de Côte d'Ivoire :**

- d'accélérer la mise en œuvre des projets et programmes qui accusent des retards ;
- de réduire les longs délais de réaction de l'UEMOA dans la délivrance des Avis de Non Objections (ANO), les décaissements et autres requêtes ;
- de prendre les dispositions nécessaires avant le démarrage des prestations afin de rendre disponibles les sites identifiés pour la construction des ouvrages ;
- mener des actions de sensibilisation à l'endroit des populations bénéficiaires et/ou impactées avant et pendant la mise en œuvre du projet;
- d'adresser une requête à la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la recherche de financement des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Définitif (APD) ;
- de doter la SIPF de ressources financières pour lui permettre d'assurer le suivi du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya.



## ANNEXE: PRESENTATION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER/PCD

Actes institutionnels	Attributions et missions	Composition	Fonctionnement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision n°004/2010/COM/UEMOA du 3 juin 2010 de l'UEMOA instituant les Cellules Nationales de suivi du PER.</li>   <li>• Arrêté ministériel n°226/MEF/DGE/CNPE du 31 août 2011, créant le « Comité National de Suivi du PER et du PCD », en abrégé « CNS-PER/PCD », placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• assurer le suivi régulier de l'exécution des projets du PER et du PCD au plan national ;</li> <li>• informer et sensibiliser les administrations nationales sur le PER et le PCD ;</li> <li>• favoriser les concertations pour la définition des priorités nationales et l'identification de nouveaux projets à prendre en compte dans le cadre de l'actualisation du PER et du PCD ;</li> <li>• veiller à assurer la mise en cohérence du PER et du PCD avec les programmes d'investissement publics nationaux ou tout autre document d'orientation stratégique ;</li> <li>• assurer la veille dans la mise en œuvre des projets nationaux du PER et du PCD ;</li> </ul> <p style="text-align: center;">produire et transmettre aux Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO un rapport trimestriel d'exécution physique et financière des projets nationaux du PER et du PCD ainsi que l'état de mobilisation des financements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidence du Comité National de Politique Economique (CNPE) ;</li> <li>• Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) (1) ;</li> <li>• Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) (1) ;</li> <li>• Direction de la Programmation des Investissements Publics (DPIP) (1) ;</li> <li>• Ministère chargé de l'Intégration Africaine (1) ;</li> <li>• Ministères techniques chargés de la mise en œuvre des projets nationaux du PER et du PCD ;</li> <li>• Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) (1) ;</li> <li>• Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) (1) ;</li> <li>• Bureau National de la Prospective (1) ;</li> <li>• Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (1) ;</li> <li>• Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (1) ;</li> <li>• Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire (1) ;</li> <li>• Association Ivoirienne pour le Bien-être Familial (AIBEF) (1) ;</li> <li>• organisations impliquées dans des programmes avec la CEDEAO (3) et Convention de la Société Civile de CI (1)</li> </ul>	<p>Le Secrétariat technique du CNSPER/PCD est assuré par le Secrétariat Permanent du CNPE. Les missions du Secrétariat du Comité, sous la supervision du Président du CNPE, consistent notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assister le Président dans l'organisation des travaux du Comité National PER-PCD ;</li> <li>• informer régulièrement les administrations et le public sur le PER et le PCD ;</li> <li>• centraliser et traiter les informations recueillies auprès des points focaux, des agences d'exécution ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;</li> <li>• préparer les réunions et élaborer les comptes rendus ;</li> </ul> <p style="text-align: center;">élaborer le projet de rapport trimestriel d'exécution des projets du PER et du PCD au niveau national.</p>